

Partenaires dans l'exercice d'un leadership partagé!



Le 7 novembre 2023, **plus de 130 présidences de conseil d'établissement et directions d'école** ont pris part à un atelier virtuel interactif organisé par la FCPQ en partenariat avec l'AQPDE, l'AMDES et la FQDE.

À l'occasion de cet atelier, les participants ont bénéficié de présentations sur l'importance de la **synergie** entre la présidence du conseil et la direction de l'école, et échanger sur les actions ou pratiques permettant de **renforcer cette synergie** et de **faciliter l'exercice du leadership partagé**.

Vous pouvez d'ailleurs télécharger le résumé de cette activité en cliquant ici.

Le mot clé

Collaboration est le mot qui décrit le mieux les rôles respectifs de la présidence et de la direction au CÉ, selon les présidences et les directions elles-mêmes.¹



Une synergie essentielle

Le bon fonctionnement du conseil d'établissement repose avant tout sur la collaboration et, surtout, la **synergie** entre la présidence du conseil et la direction de l'établissement.

Cette **synergie** est essentielle, au regard notamment des décisions importantes que doit prendre le conseil, d'établissement, comme :

- ✓ ***L'adoption du projet éducatif de l'école***
- ✓ ***L'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence***
- ✓ ***L'adoption du budget annuel de l'école***
- ✓ ***L'approbation de projets pédagogiques particuliers***

La présidence et la vice-présidence sont assumées par **les membres parents** élus au sein du conseil d'établissement.²

La présidence assure le bon fonctionnement du conseil et exerce son rôle **en tandem** avec la direction d'établissement.²

La direction participe aux séances du conseil d'établissement, mais **sans droit de vote**.²

Son rôle **en tandem** avec la présidence assure la collégialité et le partenariat nécessaires entre tous les membres concernés au sein du conseil.²

Elle assure la direction pédagogique et administrative de l'école et s'assure de l'application des décisions du conseil d'établissement.³

RAPPEL: l'article 64 de la LIP

RAPPEL: l'article 64 de la LIP
Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Proposition de calendrier des principaux sujets traités au conseil d'établissement

Ce calendrier fait partie de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement (conseils). Il est présenté à titre indicatif et la Loi sur l'instruction publique a préséance.

Certaines responsabilités (ex. adoption du budget annuel, consultation annuelle des élèves et rapport annuel) doivent faire partie des sujets traités et être planifiés au calendrier du conseil, qui doit prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire.

Le suivi du budget annuel du conseil scolaire, la consultation annuelle des élèves et le rapport annuel doivent à différents moments de l'année scolaire être traités au sein du conseil et du plan de lutte contre la violence.

voir plus

Pour en savoir plus

CAHIER S'ADRESSANT
AUX MEMBRES ET À LA
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Volet 2 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DU QUÉBEC



Votre gouvernement

Québec 

¹ Sondage mené lors de l'atelier virtuel du 7 novembre 2023

² Extraits du **Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement**, disponible sur le site de la Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement du MEO

³ Adapté de la *Loi sur l'instruction publique*, article 96.12

Visitez le site de la **Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement** du MEO.

Plus au verso...

On travaille notre tandem!

Actions et pratiques permettant de renforcer la synergie du tandem et de faciliter l'exercice du leadership partagé

EN TANT QUE PRÉSIDENTE

- Partager sa vision de l'école et du CÉ
- Prendre sa place et exercer son leadership en tant que présidente
- Se mettre dans la peau de l'autre afin d'élargir sa perspective
- Prendre le temps d'écouter l'autre
- S'assurer que ce qui se dit dans la communauté arrive jusqu'au CÉ
- Nommer ses attentes et évaluer le fonctionnement à chaque rencontre

EN TANT QUE DIRECTION

- Partager sa vision de l'école et du CÉ
- Assurer un accompagnement adéquat, surtout au début de la relation du tandem
- Se mettre dans la peau de l'autre afin d'élargir sa perspective
- Prendre le temps d'écouter l'autre
- Anticiper les demandes de la présidence et des membres du CÉ
- Proposer un guide d'accompagnement pour les membres du CÉ

EN TANT QUE TANDEM

- Développer une vision commune et une compréhension partagée
- Se rencontrer entre les séances pour mieux se connaître et établir une relation de confiance
- Préparer ensemble les ordres du jour avant les séances
- Revoir les rôles de chacun, ou le « qui fait quoi » en amont de chaque séance
- Échanger des idées et discuter pour être prêts
- Joindre les fiches thématiques du MEQ avec les autres documents envoyés aux membres
- Animer les rencontres en tandem
- Cultiver la transparence afin de favoriser la confiance des membres du CÉ
- S'assurer que les règles sont claires et que la documentation est bien gérée
- Se former sur le CÉ pour bien comprendre son rôle et celui de l'autre
- Cultiver l'amélioration continue

AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Se faire confiance et se dire les vraies choses
- Être ouvert, accepter les idées différentes
- Clarifier sa compréhension du rôle du CÉ et de ses membres ainsi que règles, règlements et autres encadrements applicables
- Permettre à tous de questionner, s'assurer de leur compréhension
- Considérer les expériences de tous les membres
- Prévoir plus de rencontres, quitte à en annuler
- Organiser des activités informelles pour renforcer le sentiment d'appartenance (ex. : BBQ)
- Ne pas banaliser les sujets
- Tenir des séances plus courtes et plus fréquentes pour permettre de mieux se connaître
- Créer un groupe de discussion pour échanger sur le fonctionnement du CÉ
- Favoriser une certaine stabilité au CÉ, si possible

Le laïus à Marius

Pour un véritable leadership conjugué



1. Communiquer
2. Former un NOUS à partir de ce qui nous unit
3. Modeler
4. Soutenir
5. Prendre sa place
6. Donner une voix, impliquer les gens
7. Entendre ce qui n'est pas dit
8. Accueillir ce qui est
9. Être clair et prévisible
Avant · Pendant · Après

Voir nos capsules
TONIF pour
parents engagés

Une collaboration des partenaires suivants :



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉCOLES

